

*Le gouvernement ignore les impacts catastrophiques que cache le projet de Loi 70
sur la formation et l'emploi des personnes assistées sociales*

L'OTSTCFQ réclame son retrait au nom de la dignité humaine

(Québec, 25 février 2016) – À l'invitation des députés Françoise David, de Québec Solidaire, et de Dave Turcotte, du Parti québécois, tous deux membres de la commission de l'économie et du travail, le président de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, M. Claude Leblond, T.S., a pu présenter devant des parlementaires le contenu du mémoire préparé par l'OTSTCFQ à propos de ce projet de loi. À l'origine, le ministre Sam Hamad n'avait pas cru bon faire place aux travailleurs sociaux dans un débat qui, pourtant, touche directement leurs compétences, position maintenue par le nouveau ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, François Blais.

Un projet de loi qui va à l'encontre de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Dans sa présentation, M. Leblond a rappelé que les mesures contenues dans ce projet de loi pourraient faire en sorte que les nouveaux demandeurs d'aide sociale verraient leurs prestations réduites de moitié s'ils sont incapables de répondre aux exigences du projet de loi. *« Une telle mesure fait en sorte que les personnes concernées s'enfoncent encore plus profondément dans la pauvreté, avec tout ce que cela comporte au plan humain et psychologique. Cela fait également porter sur les épaules des personnes visées une problématique sociale, économique et politique qui pourtant les dépasse largement, et laisse entendre qu'elles ne font pas suffisamment « d'efforts » pour intégrer le marché du travail, passant ainsi sous silence le désengagement de l'État face à ces citoyens. »*

M. Leblond a conclu sa présentation en affirmant : *« Pour les travailleurs sociaux, il est clair qu'un projet de loi qui touche directement les personnes les plus vulnérables doit non seulement s'inspirer de la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, mais surtout concourir à sa réalisation. C'est une question d'équité et de cohérence. Or, le projet de loi 70 ne va pas dans ce sens, bien au contraire. C'est pourquoi nous demandons son retrait et son remplacement par des mesures visant la pleine intégration des personnes vulnérables au sein de la société. »*